

La Commission passe les services bancaires au crible

Dans le cadre d'une analyse concurrentielle dans le secteur des services financiers, la Commission Européenne a publié le 17 juillet 2006 un rapport intermédiaire sur les "comptes à vue et services bancaires y étant liés". La Commission Européenne différencie 4 produits bancaires pour les petites entreprises : le compte à vue, le prêt, la ligne de crédit et le leasing. Vous trouverez ci-dessous un résumé de quelques résultats pertinents concernant les lignes de produits PME du retail. Bien que la comparaison entre les différents pays apporte quelques résultats clairs, il convient d'interpréter avec prudence ces données hétérogènes.

Données importantes:

- Une consultation publique sur les activités centrales du retail-banking court jusqu'au 9 octobre 2006
- La Commission publiera le rapport sectoriel final concernant le retail-banking en décembre 2006. Auparavant, la commission adaptera en conséquence son analyse de marché, dressera une liste de toutes les entraves possibles à la concurrence, développera une stratégie au sujet des services financiers du secteur retail et publiera des statistiques de marché.

Sources Commission Européenne:

http://ec.europa.eu/comm/competition/antitrust/others/sector_inquiries/financial_services/interim_report_2.pdf

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/999&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>

Structure du marché et concentration

- Pour le moment, la concurrence entre banques est fortement fragmentée. La Belgique (ensemble avec les Pays-Bas et la Suède) est le marché retail le plus concentré d'Europe. La Commission Européenne veut augmenter la concurrence en créant un marché européen des services bancaires.

Performance financière des banques retail :

- La “rentabilité” du retail-banking varie fortement entre pays de l'UE.
- Revenu brut de la banque, répartition par ligne de produit en 2004:

Répartition du revenu brut par ligne de produit PME en 2004 (moyenne pondérée)					
	Compte à vue	Emprunts à terme fixe	Lignes de crédit	Leasing	TOTAL
Belgique	34,72%	39,91%	22,77%	2,60%	100%
Allemagne	36,03%	55,22%	8,12%	0,62%	100%
Autriche	45,88%	44,27%	8,33%	1,52%	100%
Danemark	39,33%	33,12%	24,78%	2,77%	100%
Espagne	8,64%	49,55%	31,79%	10,03%	100%
Finlande	14,81%	71,30%	7,00%	6,89%	100%
France	57,56%	28,16%	8,82%	5,46%	100%
Grèce	4,80%	58,07%	26,70%	10,43%	100%
Irlande	30,94%	41,24%	22,56%	5,27%	100%
Italie	46,56%	19,81%	26,29%	7,34%	100%
Luxembourg	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	
Pays-Bas	30,51%	62,83%	6,02%	0,63%	100%
Portugal	10,77%	43,51%	40,30%	5,42%	100%
Royaume Uni	50,48%	30,08%	16,34%	3,11%	100%
Suède	15,20%	61,64%	16,91%	6,26%	100%
Moyenne EU-15	37,79%	40,43%	17,17%	4,61%	100%
Nouveaux membres	63,91%	24,30%	9,72%	2,07%	100%
Moyenne EU-25	42,03%	37,82%	15,96%	4,20%	100%

Note: L'estimation pour un pays est une moyenne pondérée des banques interrogées de ce pays. Les estimations de l'UE-15, les nouveaux états membres et l'UE-25 sont des moyennes des valeurs des pays pondérées selon la taille de la population. Source: CeFiP, Commission Européenne.

- Sur base des chiffres mentionnés ci-dessus, il semble qu'en Belgique, le revenu brut soit relativement équitablement distribué. La part des lignes de crédit est très importante tandis que le leasing ne représente qu'un faible pourcentage du revenu brut.

- Revenu brut (euro) par client par ligne de produit PME en 2004:

Revenu brut (euro) par client par ligne de produit-PME en 2004 (moyenne pondérée)		
	Compte à vue	Emprunt à terme fixe
Belgique	380	738
Allemagne		
Autriche	795	1.841
Danemark	894	4.955
Espagne	299	3.494
Finlande	143	5.249
France	632	876
Grèce	n.a.	5.730
Irlande	646	1.991
Italie	1.155	1.533
Luxembourg		
Pays-Bas	n.a.	5.471
Portugal	213	1.408
Royaume Uni	715	2.006
Suède	156	2.936
Moyenne EU-15	638	2.331
Nouveaux membres	333	1.639
Moyenne EU-25	588	2.219

Source : CeFiP, Commission Européenne.

- Selon les chiffres ci-dessus, la Belgique atteint un revenu brut par client PME étonnamment bas en ce qui concerne les prêts à terme fixe.

Choix des clients et mobilité

- Corrélations intéressantes:
 - Corrélation négative et significative entre la mobilité des clients et la rentabilité du marché.
 - Corrélation négative et significative entre la mobilité des clients et la concentration du marché.
 - Corrélation positive entre cross-selling et part de marché de la banque.
 - Besoin de recherches multivariées supplémentaires.
- La mobilité est relativement faible et seulement 12,6 % (estimation) des PME européennes ont changé de banque pour leur compte à vue en 2005.

- Les relations bancaires des PME durent relativement longtemps. Dans l'UE-15, les comptes à vue sont, en moyenne, ouverts pour une durée de 9 ans.
- Mobilité des clients chez les PME en 2005:

Mobilité des clients chez les PME en 2005 (moyenne pondérée)	
Pays	Durée (en années)
Belgique	9,99
Allemagne	9,85
Autriche	8,42
Danemark	9,75
Espagne	6,02
Finlande	13,98
France	8,39
Grèce	5,23
Irlande	10,14
Italie	8,23
Luxembourg	6,45
Pays-Bas	10,45
Portugal	8,87
Royaume Uni	7,66
Suède	12,33
Moyenne EU-15	8,56
Nouveaux membres	4,67
Moyenne EU-25	7,93

Source: CeFiP, Commission Européenne.

- Le phénomène du cross-selling, via lequel une banque vend différents produits au même client, se produit de plus en plus souvent.

- Attachement du client à la banque en 2005:

Pourcentage d'attachement de la PME à la banque en 2005		
Pays	Prêt et compte à vue	Prêt et factures via compte à vue
Belgique	60%	20%
Allemagne	25%	8%
Autriche	50%	25%
Danemark	50%	17%
Espagne	75%	0%
Finlande	75%	0%
France	75%	3%
Grèce	50%	33%
Irlande	0%	0%
Italie	77%	23%
Luxembourg	100%	33%
Pays-Bas	75%	0%
Portugal	100%	57%
Royaume Uni	11%	0%
Suède	25%	0%
Moyenne EU-15	51%	10%
Nouveaux membres	94%	30%
Moyenne EU-25	58%	13%

Source: CeFiP, Commission Européenne.

- Les chiffres mentionnés ci-dessus suggèrent que l'attachement du client à la banque est plus fort en Belgique que dans la moyenne européenne.

Tarification et usage des comptes à vue

- Etant donné l'importante fragmentation de la concurrence, on constate une forte variation de la tarification sur le marché européen. Selon la Commission, de nombreux services bancaires s'avèrent être trop chers.